

**ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE (AEC)**

**COMMISSION DE LA MER DES CARAIBES (CMC)**

**III REUNION DES POINTS FOCaux DU PROJET**

***Evaluation de l'impact du changement climatique sur les littoraux sablonneux de la Caraïbe: options de contrôle et résilience***

Hotel Wyndham Albrook Mall, Ville de Panama, Panama: le 17 août 2018

**SOMMAIRE EXECUTIF**

**<<<SECRETARIAT>>>**

**DISCOURS INAUGURAL ET SOMMAIRE DU PROJET**

Le Coordinateur du Programme de la Commission de la Mer des Caraïbes a fourni un sommaire du progrès du projet et des événements de formation jusqu'à maintenant et a présenté le programme et les objectifs de la III<sup>e</sup> Réunion des points focaux.

Par la suite de l'approbation du programme, les sujets suivants ont été discutés.

**DISCUSSION DU GUIDE DE LA PLAGES**

La délégation de ***Trinité-et-Tobago*** a demandé des détails sur le guide de la plage et son état de préparation.

Le projet a expliqué que le financement sera utilisé pour le recrutement de huit (8) experts afin de rédiger des études de cas et des études scientifiques sur l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer pour développer un guide pertinent pour la région.

La délégation de ***Cuba*** a précisé que le guide était prévu à servir d'un guide des meilleurs pratiques basées sur des expériences régionales ; il était également prévu à refléter les guides d'ingénierie typiques qui portent sur les sujets littoraux tels que le guide de la protection des berges et le guide de la restauration artificielle des plages.. Finalement, ce guide aidera à l'identification des futurs besoins de recherches par identifier les lacunes de connaissance existantes.

La délégation de **la République dominicaine** a demandé si ce guide inclurait la considération des réponses naturelles et des défenses naturelles contre l'érosion côtière telles que des récifs coralliens.

La délégation de **la Jamaïque** a indiqué que ce guide devrait comprendre la façon de répondre aux effets de l'érosion côtière et considérer des solutions basées sur l'écosystème ainsi que travailler selon une approche Gestion intégrée des zone côtières.

La délégation de **Trinité-et-Tobago** a soutenu l'inclusion des solutions de gestion basées sur l'écosystème dans le guide telles que la préservation des zones humides, le replantage des coraux et le soutien des prairies sous-marines.

La délégation du **Costa Rica** a indiqué que c'était important que le guide contienne l'inclusion de la considération de la façon dont ces impacts physiques affectent des communautés et des économies vu les effets significatifs sur des moyens de subsistance.

La délégation de **Trinité-et-Tobago** a demandé qu'un indice de vulnérabilité soit considérée dans le guide et qu'il mette l'accent sur des examens socio-économiques.

Le Secrétariat est convenu que vu la discussion, il existe plusieurs options potentielles pour ce guide et que sa structure a besoin d'éclaircissements. Donc, il a été proposé que le Secrétariat développe un concept du guide de la réhabilitation de la plage basé sur 3 parties :

1. Un diagnostic des causes de l'érosion côtière
2. Des réponses potentielles à l'érosion côtière et à l'élévation du niveau de la mer
  - a. Des réponses basées sur l'ingénierie lourde
  - b. Des réponses basées sur l'écosystème
3. Les façon dont des politiques, des activités de financement et des meilleures pratiques légales peuvent soutenir des réponses à l'érosion côtière ?

## **INTRODUCTION DU PROJET EXÉCUTIF ET DISCUSSION DES CRITÈRES DE SÉLECTION**

Le Secrétariat a indiqué que cette discussion était prévue à identifier des critères principaux pour l'usage dans la sélection de ces projets exécutifs.

Dr. Juanes, le Coordinateur technique pour le projet a expliqué que des projets exécutifs visent à évaluer des causes exactes de l'érosion et à proposer des réponses pour trois (3) sites spécifiques dans la région. Ces trois (3) plages doivent avoir des caractéristiques physiques assez différentes vu qu'elles sont censées informer de la future recherche et réhabilitation, donc il est important que les sites soient différents. Par ailleurs, Dr. Juanes a expliqué que ces projets doivent être situés dans les régions qui a une importance socio-économique, toutefois ayant du financement indépendant insuffisant pour la réhabilitation de la plage. Finalement, Dr. Juanes a indiqué que le gouvernement doit avoir un fort intérêt et un solide appui à ce site par rapport à la réhabilitation afin d'assurer le soutien national.

La délégation du **Panama** a noté que c'était important que des masses terrestres continentales soient considérées dans ces projets exécutifs, vu que la Caraïbe continentale a subi des effets de l'érosion côtière, et que le Panama s'intéresse à la participation à cet élément du projet.

La délégation de **Antigua-et-Barbuda** a exprimé son inquiétude sur l'exclusion des zones touristiques pour des projets exécutifs dans les Petits états insulaire en développement où se trouvent la plupart des plages sablonneuses.

La délégation de **Trinité-et-Tobago** a également demandé si l'importance écologique d'une région peut être considérée en tant de critère de sélection, vu l'importance des plages sablonneuses par rapport à celle de la nidification des tortues.

La délégation de la **Grenade** s'est dite préoccupée par la détermination de la viabilité financière des projets exécutifs. La Grenade a suggéré qu'un processus d'évaluation soit établi pour identifier la faisabilité de ces projets, ainsi qu'une échelle pondérée dans le cadre du projet des littoraux sablonneux.

Le Secrétariat a accepté l'affirmation précédente et a indiqué que les trois (3) projets exécutifs devraient représenter la diversité géographique, linguistique et développementale des États Membres de l'AEC ; il a également indiqué qu'il convient de considérer une plage affectée par un ouragan en tant que l'un des sites. Le Secrétariat a également éclairci que le projet n'exempterait pas des plages pertinentes aux activités touristiques, toutefois, il reconnaît que des plages où se trouvent des grands opérateurs

touristiques ont des ressources suffisantes afin de réaliser la réhabilitation privée des plages.

Dr Juanes a établi que l'importance plutôt que la sélection des trois (3) sites, est la faisabilité de l'exécution et la mise en œuvre du projet, de sorte que de cette façon, il est donné la continuité dans les années suivantes

## **DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU PLAN NATIONAL DE SURVEILLANCE POUR L'ÉROSION ET L'ATELIER SUR LE PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT**

La délégation du **Costa Rica** s'est dite satisfaite de l'atelier, car il a été possible d'entreprendre une construction commune et Sommaire des principaux indicateurs à inclure dans le plan de suivi national. Il a été dit que la proximité de la date de livraison était une préoccupation, cependant, avec l'exercice de l'atelier réalisé que c'était plus que l'ensemble de l'exercice de la validation des sujets.

Elle a demandé auprès de la possibilité de soutenir un atelier national pour la validation du plan national.

La délégation de **la Grenade** a souligné des difficultés dans le développement d'une liste exhaustive des besoins d'équipement vu que certaines méthodes et certains équipements sont assez nouveaux dans des pays ; la délégation a également demandé des listes de l'équipement nécessaire pour chaque type de surveillance.

Pour répondre aux inquiétudes des participants, le Secrétariat a indiqué que même si les délais étaient fermes, ils n'étaient pas fixes et qu'il serait une souplesse à l'égard de la réception des plans, tel qu'indiqué par les États membres très tôt.

La délégation de **Trinité-et-Tobago** a exprimé que l'exercice de l'atelier où la réunion des correspondants a été incluse avec les spécialistes a donné une vue d'ensemble des défis éventuels auxquels ils devraient faire face afin de réaliser un plan de suivi national.

Elle aussi a prononcé que chaque pays a sa propre expérience dans la surveillance de l'érosion et qu'elle était assez disposée à soutenir des nations qui ont été besoin de soutien dans le développement de la liste.

## **DISCUSSION DU SYSTÈME DE PARTAGE DES DONNÉES**

Le Coordinateur du programme a expliqué que le projet visait à développer une plateforme en ligne pour faciliter le partage des données de l'érosion côtière, des études de cas et d'autres données littorales critiques.

La délégation de ***la Grenade*** a indiqué que des lois et la législation nationales reliées au partage de données devraient être considérées dans des discussions sur le partage des données.

La délégation de ***Trinité-et-Tobago*** a également prononcé que le partage des données présente la question du stockage national des données et que des futures discussions sur le sujet du partage des données à travers des pays est nécessaire.